

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ID303 Langues étrangères 3			
Ancien Code	ECID3B03ID303	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/M/C/M/ IID3030		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Sophie CRESPI (crespins@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Claire HUPET (hupetc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus de formation du bloc 3 des études de Bachelier en Informatique de gestion et s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation.

Elle vise à permettre l'acquisition de compétences en langue anglaise en vue de l'insertion socio-professionnelle de l'étudiant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités et évaluer la charge et la durée de travail liée à une tâche
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 5 **Mobiliser les savoirs et les savoir-faire lors du développement d'applications**

- 5.1 Concevoir, implémenter et maintenir des algorithmes répondant aux spécifications et fonctionnalités fournies
- 5.2 Choisir et mettre en œuvre un standard défini ou une technologie spécifique (méthodologie, environnement, langage, framework, librairies, ...)
- 5.3 Utiliser et exploiter des méthodes de modélisation lors de la phase d'analyse pour traduire les besoins des utilisateurs, sous forme d'un cahier de charges

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- lire, comprendre, traduire, expliquer, débattre de supports authentiques (écrits et oraux) à caractère informatique, technique ou économique en anglais et en assimiler le contenu
- exprimer et produire de manière claire et professionnelle des informations relatives au domaine d'études par l'utilisation de vocabulaire et de principes grammaticaux adéquats

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

ECID3B03ID303B Langues étrangères 3

36 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

ECID3B03ID303A Langues étrangères 3

24 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

ECID3B03ID303B Langues étrangères 3

30

+ HELHa Campus

Montignies

ECID3B03ID303A Langues étrangères 3

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Utilisation de l'IA

Sauf mention explicite de la part de l'enseignant, toute utilisation de l'intelligence artificielle est rigoureusement proscrite dans les activités requises au sein de cette UE. Dans tous les cas, il est interdit de présenter des contenus générés par l'IA (textes, images, codes, musiques, etc.) comme étant de sa propre création. L'enseignant peut demander aux étudiant·e·s des explications sur la genèse de certaines sections des travaux, d'initier des vérifications supplémentaires ou d'organiser des examens oraux.

La procédure pour faute grave ou fraude prévue aux articles 109 et suivants du RGE s'appliquera aux étudiant·e·s qui ont recours à des systèmes d'IA génératives d'une manière non conforme aux utilisations prévues dans cette fiche ECTS ou dans la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa. Ce document s'applique à la présente fiche ECTS dans sa version validée par le Conseil pédagogique du 12 mars 2024 et l'Organe de Gestion du 2 juillet 2024.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langues étrangères 3			
Ancien Code	3_ECID3B03ID303B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIID3031		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie CRESPI (crespins@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et professionnelle (économie/informatique)), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera de manière rigoureuse capable de (d')

- Lire et comprendre sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond et à la forme.
- Traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples et/ou complexes ainsi que des textes en rapport avec les thèmes vus.
- S'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots.
- Poser et répondre à des questions en utilisant la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles.
- Résumer ou rédiger tout type de texte de manière claire et structurée, notamment des emails professionnels.
- Inventer et/ou jouer de manière fluide, naturelle et dans un style adapté au contexte de longs dialogues et/ou saynètes.
- Utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues : niveau indépendant B1 et ou B2 et/ou niveau expérimenté C1)
- Préparer et présenter des exposés en exprimant ses idées et opinions avec précision , en présentant des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant les thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant l'intervention de façon appropriée en utilisant un support ppt ou autre.
- Présenter son projet informatique oralement lors de la session d'examen. (création d'un site web et d'une application)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Continuité du cours de deuxième année: anglais des affaires/ rédaction de mails.
Démarche de recherche d'un emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, Soft Skills)
Sur base de modèles vus au cours, présentation d'une société (historique-organigramme-produits,etc.)
rédaction et traduction de mails
Exploitation de supports écrits et oraux à caractère technique, informatique, professionnel et économique
Exercices de drills (lexicaux et grammaticaux)

Démarches d'apprentissage

Compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression écrite et expression orale.

Autres démarches:

Approche déductive
Approche par simulation
Exercices de drills (écrits et oraux)
Jeux de rôles,
Travaux de groupes
Travail en autonomie
Emploi de nouvelles technologies (dictionnaires et tableaux de conjugaisons en ligne)

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogations et travaux tout au long du quadrimestre. Corrections et commentaires des interrogations.

Sources et références

Professional English in use-ICT for computers and the Internet- Santiago Remacha Esteras-Elena Marco Fabré- 2014- Cambridge
Business Vocabulary in use- Intermediate- Bill Mascull- 2012- Cambridge.
New Insights into Business- Graham Tullis- Tonya Trappe-2006- Longman
Santiago Remacha Esteras, Infotech, English for computer users, Professional English, Fourth Edition, Cambridge University Press, UK, 2008
Keith Harding and Rachel Appleby, International Express pre-intermediate, Student's book, Third Edition, Oxford University press 2014

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

documents
syllabus
notes de cours
sites internet
matériel audio et video

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier, interrogations : 50%
Examen écrit: 30 %
Examen oral : 20%

En septembre (Q3) examen écrit: 100%

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Exm	50			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La cote de l'évaluation journalière n'est pas reportée au Q3. Seule la note de l'examen écrit entre dans l'évaluation finale au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).